



PRÉFET DE LA LOIRE

Saint -Etienne, le 08 août 2020 à 13h30

## **ALERTE POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ALERTE DE NIVEAU 1**

**Suite aux informations données par ATMO Rhône-Alpes, la préfecture de la Loire communique :**

Un épisode de pollution de type "estival" à l'ozone touche actuellement le bassin d'air stéphanois.

La procédure d'alerte de niveau 1 est activée à compter de 17h d'aujourd'hui, samedi 08 août 2020, à l'ensemble des communes du bassin d'air stéphanois.

L'arrêté préfectoral 275-2020 stipulant les mesures à mettre en œuvre pour chacun des domaines concernés est applicable dès à présent. Cet arrêté vous est transmis par mail en mairie.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours ainsi que sur les conseils de prudence à suivre, vous pouvez consulter le site [www.atmo-auvergnehonealpes.fr](http://www.atmo-auvergnehonealpes.fr).